

Lettre aux

directeurs d'écoles

La scolarisation des enfants de moins de 3 ans dans le département du Nord

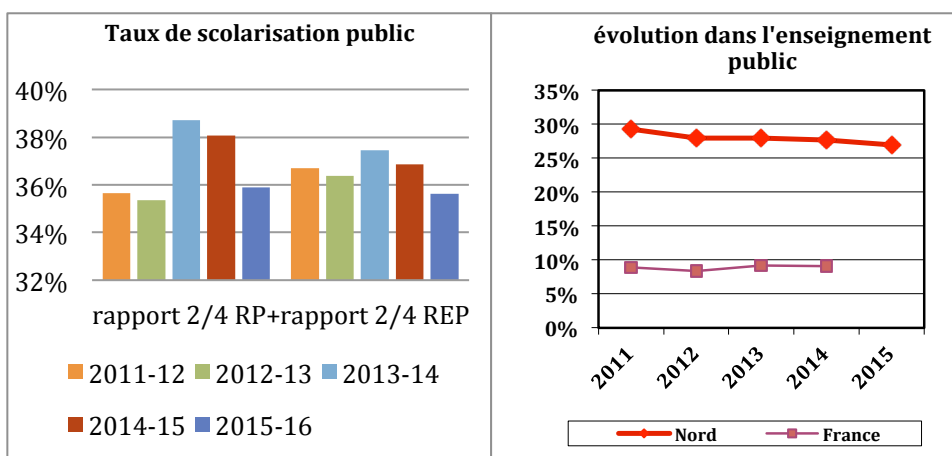
Mesdames, Messieurs les directeurs d'école,

Le développement de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, en particulier dans les zones d'éducation prioritaire ou dans les territoires ruraux isolés, est une des orientations définies dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République afin de répondre aux objectifs pédagogiques assignés par la nation à son école. **L'objectif national d'ici 2017 est de scolariser 30% des enfants de moins de trois ans en Education prioritaire, 50% en REP+.**

Le département du Nord a traditionnellement toujours scolarisé un nombre important d'enfants de moins de 3 ans, se situant ainsi au-delà du taux de scolarisation national. (graphique « taux de scolarisation public »).

L'évolution de ce pourcentage depuis 2011-2012 en Education prioritaire montre une fluctuation, et invite le département à accroître la scolarisation en REP+ et en REP à hauteur de 10% à 15 % supplémentaires, et ce afin d'atteindre les objectifs fixés pour 2017.

« La scolarisation d'un enfant de moins de trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser la réussite scolaire, en particulier lorsque la famille est éloignée du monde de l'école pour des raisons sociales, culturelles et linguistiques, car elle offre des stimulations cognitives et langagières précoces aux enfants qui en ont le plus besoin. L'accueil des enfants de deux à trois ans ne va pas de soi. Il implique de la part de la commune et des services départementaux de l'Education nationale, une réflexion approfondie sur les moyens matériels et humains. Elle nécessite l'élaboration, par l'équipe d'école, d'un projet éducatif et pédagogique particulier qui fera de cet accueil une réussite. »
(Extrait du document ressources « Première scolarisation: un projet pédagogique et éducatif spécifique »).



Les conditions d'une première scolarisation réussie

La création de supports dédiés à la scolarisation des enfants de moins de trois ans n'est cependant pas suffisante pour assurer une première scolarisation réussie. Que ce soit dans le cadre d'un poste spécifique ou dans le cadre ordinaire de toutes les classes d'école maternelle accueillant des enfants de moins de 3 ans, d'autres conditions sont nécessaires.

1. La mise en oeuvre d'un projet pédagogique et éducatif

La scolarisation des enfants de moins de 3 ans prend tout son sens parce qu'elle répond à des problématiques locales. A partir du contexte existant, le projet élaboré par l'équipe, en lien étroit avec les partenaires et les familles, en détermine les conditions les plus favorables. Le projet départemental de « première scolarisation » est conçu pour permettre à l'équipe de conduire une réflexion avec ses partenaires. Il doit également permettre à chaque équipe une auto-évaluation de ses besoins et ressources, des évolutions des dispositifs d'accueil et de première scolarisation. Il constitue obligatoirement un des axes du projet d'école.

Projet départemental de première scolarisation: <http://bit.ly/1SUZonw>

2. Le parcours de l'enfant : s'inscrire en continuité avec les services de la petite enfance

Les partenariats avec les services de la petite enfance visent à renforcer les nécessaires continuités, pour accompagner l'enfant et sa famille au moment

de la séparation. Ils s'élaborent en fonction des ressources locales. La mise en place d'actions ou de dispositifs passerelles favorisent ainsi un premier contact avec l'école dans la souplesse. Pour les enfants qui ne fréquentent pas de structures d'accueil, une adaptation progressive pourra ainsi être proposée. La première scolarisation constitue une étape fondamentale dans le parcours de chaque enfant. Pour la plus grande partie d'entre eux, elle se situe à 3 ans. Là aussi, des conditions spécifiques doivent être aménagées pour répondre à la diversité des besoins des jeunes enfants, en particulier quand elle représente la première expérience sociale.

Ressource :



Scolarisation des moins de 3 ans - Une rentrée réussie :
<http://bit.ly/1TeVM2A>

3. La relation aux familles : premiers éducateurs de leur enfant

Le dialogue de confiance instauré avec la famille, en amont de la rentrée et tout au long de l'année, est une des conditions favorables à leur pleine sérénité lorsqu'elle confie leur enfant à l'école. L'équipe, ouverte aux familles, répond à leur question, les rassure et les associe à la vie de la classe. En collaboration avec les partenaires locaux, différents temps d'échanges favorisant le dialogue pourront être mis en place (café de parents, actions parentalité en lien avec la CAF et les PMI ...). Les livrets

L'accueil des enfants dans une classe spécifique représente 6,1% des choix d'équipe. Le choix de constituer une classe de première scolarisation regroupant des enfants de 2 ans et des enfants de 3 ans dans des classes dites multiniveaux, est largement majoritaire puisqu'il représente 69% des classes.

Dans les deux cas le nombre d'enfants de deux ans regroupés dans la classe sera déterminant de la mise en place de conditions respectueuses de leur bien-être. L'attention accordée à un aménagement des espaces et du temps respectueux des besoins des enfants est essentielle.
(Extrait du document ressources « Première scolarisation : un projet pédagogique et éducatif spécifique »).

d'informations et diverses rencontres organisées au sein de l'école auront pour finalité de mieux faire connaître les atouts de cette première scolarisation, notamment en direction des familles pour lesquelles elle peut représenter une première séparation qui nécessite un accompagnement. C'est en direction des familles les plus éloignées de l'école que doivent se déployer et se concentrer nos efforts.



Ressource :
Scolarisation des moins de 3 ans - Un projet pédagogique et éducatif :
<http://bit.ly/1WB5mQ2>

4. Prendre en compte les besoins des enfants

La prise en compte des besoins des enfants est une condition majeure de la réussite de l'intégration de l'enfant à l'école. L'équipe, en lien avec les partenaires, détermine les meilleures réponses à apporter à chaque enfant.

La collaboration des agents territoriaux est fondamentale. Leur rôle complémentaire est déterminant pour apporter à l'enfant toute l'attention nécessaire.

Le langage, le développement moteur, l'épanouissement de l'enfant seront au centre des actions pédagogiques que les enseignants de petite section, engagés pour cette première scolarisation, savent mettre en œuvre avec professionnalisme. Ce premier contact avec l'école est déterminant pour instaurer la confiance en soi et l'envie d'apprendre qui seront ainsi les sources et leviers pour que tous les enfants et leurs familles accordent à l'école maternelle tout son sens.

Ressource :



Scolarisation des moins de 3 ans - Du langage oral au langage écrit :

<http://bit.ly/1YCZPqU>

Autres ressources :

Ressources départementales sur la première scolarisation :

<http://pedagogie-nord.ac-lille.fr/spip.php?rubrique37>

Circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012 :

<http://bit.ly/22HKPId>

Les ressources existantes au niveau national et départemental fournissent de réels points d'appui aux équipes. Les formations et accompagnements mis en œuvre dans les circonscriptions et les bassins viennent soutenir cette impulsion. Je vous remercie de développer des actions qui permettront de montrer une école maternelle ouverte aux familles, en lien avec les partenaires. La mobilisation collective pour la première scolarisation implique des regards et des orientations partagés, un dialogue renforcé avec les partenaires afin que toutes les conditions soient réunies pour offrir aux enfants et à leur famille les meilleures chances de réussite. Trois années se sont écoulées depuis la mise en œuvre de ce dispositif. Je remercie chaque équipe pour son engagement, sa capacité à innover et sa contribution à cette priorité départementale en faveur de la réussite des enfants de l'école maternelle. L'équipe de cycle pourra ainsi concevoir les évolutions nécessaires à son projet, à la lumière des premières expériences et résultats obtenus. Je suis confiant dans notre capacité collective à répondre aux priorités nationales de construction d'une école plus juste.

Le Directeur académique des services de l'Éducation nationale du Nord.

Guy CHARLOT

Dans cette période où les enfants sont très dépendants de l'adulte, la réponse à la variété de leurs besoins, physiologiques, affectifs, sociaux, sensoriels, relationnels, moteurs et cognitifs, doit être considérée avec le maximum d'attention. Les moments éducatifs, l'éducation à la propreté, le temps de repos, le repas qui constituent des moments de vie essentiels à l'école sont souvent générateurs d'angoisse pour des enfants qui ne peuvent pas encore verbaliser leurs besoins. Déterminants pour l'adaptation à l'école, ils devront être organisés avec un soin particulier pour que chaque enfant gère progressivement de façon autonome la réponse à ses besoins.

(Extrait document ressources nationales)

POINT INFO

Une recherche action départementale est menée en partenariat avec l'ESPE, l'université et la Préfecture sous la forme d'observations, d'entretiens en direction d'acteurs divers (familles, enseignants, services de petite enfance des communes, association). Les résultats de cette recherche devraient permettre de mieux comprendre les freins à la pré-scolarisation afin de construire des réponses adaptées en termes de communication et de rapprochement des familles.

RESSOURCES

Ressources nationales :

Sur le site Eduscol :

- **Document d'introduction:** <http://bit.ly/1VzcFsA>
- **Scolarisation des moins de 3 ans - Une rentrée réussie:** <http://bit.ly/1TeVM2A>
- **Scolarisation des moins de 3 ans - Un projet pédagogique et éducatif:** <http://bit.ly/1WB5mQ2>
- **Scolarisation des moins de 3 ans - Un aménagement de l'espace bien pensé:**
 - <http://bit.ly/20SRmBz>
- **Scolarisation des moins de 3 ans - Du langage oral au langage écrit:** <http://bit.ly/1YCZPqU>

Sur le site www.education.gouv.fr:

- **Circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012 :** <http://bit.ly/22HKPjd>
- **Réussir le développement de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans :** <http://bit.ly/20QsudC>

Ressources départementales:

- **Projet départemental de première scolarisation:** <http://bit.ly/1SUZonw>
- **Autres ressources départementales sur la première scolarisation :** <http://pedagogie-nord.ac-lille.fr/spip.php?rubrique37>